



PASSATION DES MARCHÉS DE FOURNITURES

DEMANDE DE COTATIONS

N°002/DC/MINEE/PforR/UCP/CSPM/2026 DU 12 FEV 2026

POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE ET
DE SECURITE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION
DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE
L'ELECTRICITE AU CAMEROUN

Programme :

*Programme de Réformes (PforR) du Secteur de l'électricité au
Cameroun*

Acheteur :

Unité de Coordination du Programme (UCP)

Pays : Cameroun

Financement : CREDIT IDA N° 73940-CM

Février 2026

Préambule :

Le présent dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : la lettre de Demande de Cotations,
- Pièce 1 : les instructions aux Fournisseurs,
- Pièce 2 : le modèle de cotations,
- Pièce 3 : le Bordereau Descriptif et Quantitatif,
- Pièce 4 : les spécifications techniques,
- Pièce 5 : le projet de Lettre de Marché,
- Pièce 6 : le Modèle de tableau de comparaison des offres,

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les Instructions aux soumissionnaires de même que les spécifications techniques des prestations demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, Ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de cotations et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le bordereau descriptif et quantitatif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de cotations, et ce dans le but de les améliorer, le Prestataire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.



DEMANDE DE COTATIONS

N°002/DC/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 DU 12 FEB 2026

Financement : Crédit IDA 73940-CM

本書係根據作者多年教學經驗

Lettre de Demande de Cotations

Le Coordonnateur

A. 100

- **ETS BEST**
Tel : 677 99 55 07
Email : sales.etsbest@gmail.com
- **ETS CREA INVEST INGIENERIE**
Tel : 651 18 13 31
Email : Crexvavivissi@gmail.com
- **ETS BOSS**
Tel : 658 67 61 18
Email : balogogmeirad@gmail.com
- **ETS NTSAMA Sarl**
Tel : 656 48 95 10
Email : ondolop@yahoo.com

Objet : Demande de Cotations pour l'acquisition de matériel technique et de sécurité au sein de l'UCP-PforR.

Mesdames/Messieurs

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) le Crédit IDA 73940-CM pour financer le Programme de Réformes (PforR) du secteur de l'électricité au Cameroun et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : *« Acquisition de matériel technique et de sécurité au sein de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun ».*

Le financement relatif à ce Marché est assuré par le Crédit IDA 73940-CM de de l'Association Internationale de Développement (IDA).

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au

plus tard le 04 MARS 2026 à 13 heures sous enveloppe cachetée adressée à : *Coordonnateur du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, E-mail : elongserge@gmail.com; nkoabissa@yahoo.fr, portant la mention :*

**« DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 DU 02 FEV 2026
POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE ET DE SECURITE AU SEIN DE L'UNITE
DE COORDINATION DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE
L'ELECTRICITE AU CAMEROUN »**

« A'NOUVIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

Les cotations resteront valables pendant **60 jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer le Dossier de Demande de cotations dans les locaux de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun.

Les cotations seront ouvertes le 04 MARS 2026 dans la *Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun* à **14 heures précises**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Toute demande d'éclaircissements éventuelles devra parvenir au plus tard dans **un délai de dix (10) jours calendaires** avant la date limite de dépôt des offres.

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la moins disante.

Les offres produites en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** (y compris la copie numérique sur clé USB) marquées comme tels seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Le délai de Validité des Offres est de **60 jours** à compter de la date de réception des offres.

Les cotations non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de Cotations seront exécutées dans les *locaux de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun*, dans un délai maximum de **trente (30) jours**, après la date de notification de l'ordre de service de commencer.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEE ;
- ARMP ;
- LCP-PforR (pour affichage) ;
- CSPM ;
- Chanceries Archives.

Le Coordonnateur de l'UCP-PforR

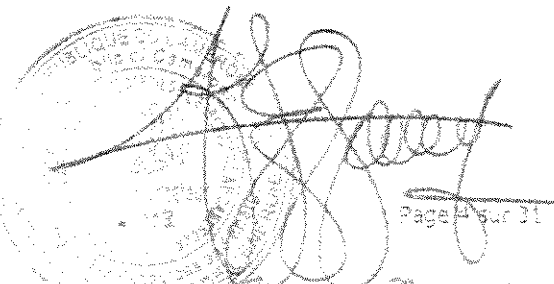

Page 4 sur 31
Elong Serge
Coordonnateur Technique
Unité de Coordination du Programme de Réformes

Table des matières

Section I - Instructions aux Fournisseurs.....	6
Section II – Modèles d'annexes	12
1. Lettre de Cotation.....	12
2. Bordereau descriptif et quantitatif.....	17
3. Spécifications Techniques	19
4. Lettre de marché.....	30
5. Tableau de comparaison des cotations	31

Section I - Instructions aux Fournisseurs

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs/Prestataires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par le Ministère ou l'Unité de Coordination du Programme.

Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

22. Introduction

1. Dispositions générales

- 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier

- 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - (c) Modèle de lettre de cotation
 - (d) Spécifications techniques
 - (e) Modèle de lettre de marché
 - (f) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des offres

3. Langue de l'offre

- 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays de l'Acheteur.

Les langues de référence utilisées ici seront le français ou l'anglais.

4. Documents constitutifs de l'offre

- 4.1 La cotation présentée en Sept (07) exemplaires dont (1) original et six (06) (y compris la copie numérique sur clé USB) copies marquées comme tels comprendra les documents suivants:
- (a) la Lettre de Cotations (LC) dûment remplie, datée et signée;
 - (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) dûment rempli, daté et signé;
 - (c) le projet de Lettre de Marché (LM) dûment rempli, daté et signé;
 - (d) les spécifications (caractéristiques) techniques de chacune des fournitures accompagnées des prospectus (qui feront partie intégrante de l'offre) prouvant qu'ils sont conformes aux spécifications et aux normes techniques spécifiées dans la partie 2;
 - (e) Les pièces administratives listées au point 5.4 ;
 - (f) les références du Prestataire pour des missions similaires (marchés

analogues d'un montant minimum de 10 000 000 (dix millions) de FCFA TTC), réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025).

Pour être pris en compte la référence devra être assortie des copies : du PV de réception, de la première page et de la page de signature du marché y relatif.

5. Cotation

5.1 Le Prestataire précisera dans la Lettre de Cotations le lieu de livraison et la nature des prix :

- a. hors toutes taxes (HT);
- et
- b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.

5.2 Le Prestataire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Consultation, en indiquant les caractéristiques des Prestations dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des Prestations qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

Le délai de livraison est de trente (30) jours.

5.3 Le Prestataire remplira et signera le projet de lettre de marché.

5.4 Autre : le Prestataire produira en outre un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité : (i) **Registre de Commerce** ; (ii) **Attestation de non-faillite** ; (iii) **Attestation de conformité fiscale**, (iv) **Attestation de non-exclusion des marchés publics** délivrée par l'ARMP; (v) **Plan et attestation de localisation**; (vi) **Attestation pour soumission CNPS** (vii) **Attestation de domiciliation bancaire**.

Le fournisseur produira une caution de soumission selon le modèle fourni d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA, acquitté à la main, timbrée et délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics. Cette caution de soumission devrait être accompagnée du récépissé CDEC délivré par la Caisse de Dépôt et Déconsignation (CDEC).

N.B :

1. *A l'ouverture des offres, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission au modèle fourni vaut le rejet de l'offre ;*
2. *L'absence du récépissé CDEC au-delà du délai de quarante-huit (48) heures, vaut l'élimination de l'offre ;*
3. *L'absence des autres des pièces du dossier administratif énumérées au point 5.4 ci-dessus n'est pas éliminatoire. Toutefois lesdites pièces seront demandées si le soumissionnaire est adjudicataire du marché ;*
4. *Il est rappelé que les pièces administratives citées ci-dessus devront dater de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente.*

6. Monnaies de

6.1 Les prix seront libellés en FCFA

l'offre

7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pendant 60 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et six (06) copies (y compris la copie numérique) de leurs cotations dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations;
 - (b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations.
9. Date et heure limite de dépôt des offres 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotations.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis 10.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations.
- 10.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
11. Évaluation et Comparaison des offres 11.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- l'examen des pièces du dossier administratifs ;
 - l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des détails et spécifications techniques (les prospectus sont obligatoires pour chaque équipement et font partie intégrante de l'offre. L'absence ou la non-conformité d'un prospectus aux spécifications indiquées dans la Demande de Cotation est éliminatoire) ;
 - la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

N.B: En cas d'omission du prix d'un article pour lequel le soumissionnaire a présenté les caractéristiques dans son offre, la Commission d'évaluation procédera à une compensation de ladite omission en ajoutant aux prix de l'offre, le montant estimé de cette lacune. A cet effet, la Sous-commission déterminera la moyenne des prix, de l'article concerné, indiqués dans les autres offres en vue de compléter l'offre incomplète à des fins de comparaison.

F. Attribution du marché

- | | | |
|---|------|--|
| 12. Attribution du marché | 12.1 | L'Acheteur attribuera le marché au Prestataire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante , à condition que le soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante. |
| 13. Notification de l'attribution du marché | 13.1 | La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations. |
| 14. Signature de la lettre de marché | 14.1 | Dans les quarante (40) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire. |
| 15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption | 15.1 | <p>La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes¹. En vertu de ce principe, la Banque</p> <p>a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">(i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;(ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne » ou « entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution);(iii) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif |

¹ Dans ce contexte, toute action d'un soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur ou de son personnel, ses agents ou sous-traitants, fournisseurs de biens ou services et ou leurs employés destinée à influencer sur l'attribution ou l'exécution d'un marché en vue d'obtenir un avantage illicite est par nature inappropriée.

illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme « personnes ou entités » fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif, ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives);

(iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions (le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et

(v) et se livre à des « manœuvres obstructives »

(aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou

(bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et

b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché;

c) déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;

- d) sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque², y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation³ comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ;
- e) pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, fournisseurs et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

² Une entreprise ou un individu pourra être déclaré exclu de l'attribution d'un marché financé par la Banque à l'issue des procédures de sanctions de la Banque telles que définies, y compris, entre-autres : (i) la suspension temporaire ou la suspension temporaire préalable correspondant au processus de sanctions en cours d'examen; (ii) l'exclusion conjointe telle que convenue avec les autres institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement ; et (iii) les procédures de sanctions administratives dans le cadre de la passation des marchés exécutés par le Groupe de la Banque mondiale en cas de fraude et corruption.

³ Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.

Section II – Modèles d'annexes

1. Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de Cotations N°: _____

A: [nom et adresse de l'Acheteur]

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de **d'acquérir le matériel technique et de sécurité au sein de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun**, Conformément à la Demande de Cotations et pour la somme de [prix total de l'offre en chiffres et en lettres] ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de [nombre] de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de:

N.B : LA PRÉSENTE LETTRE DE COTATION DEVRA ÊTRE SIGNÉE, DATÉE ET TIMBRÉE.

2. Modèle de cautionnement de soumission

Organisme financier :

Référence de la Caution : N°

Adressée au *Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun*] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage Délégué ».

Attendu que le Prestataire ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du pour l'acquisition de matériel technique et de sécurité au sein de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, ci-dessous désignée

« L'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement de soumission équivalant à deux cent mille (200 000) Francs CFA,

Nous [Nom et adresse de l'organisme financier], représentée par [Noms des signataires], ci-dessous désignée « l'organisme financier », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage Délégué de la somme maximale de deux cent mille (200 000) Francs CFA, que l'organisme financier s'engage à régler intégralement à au Maître d'Ouvrage Délégué, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans la demande de Cotation :
Où

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifié l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage Délégué pendant la période de validité, omet de signer ou refuse de signer la lettre de Marché, alors qu'il est requis de le faire ;

Nous nous engageons à payer au le Maître d'Ouvrage Délégué un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage Délégué soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage Délégué notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage Délégué tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

Le présent cautionnement est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par
l'organisme financier

A le
.....

[Signature de l'organisme financier]

N.B : Le cautionnement de soumission doit être acquitté à la main et délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC).

PROJET

Programme de Réformes (PforR) du secteur de l'électricité au Cameroun

DC N°002/DC/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 DU 2 FEV 2026

Date de remise des offres:

3. Bordereau des Prix Unitaires

(à remplir par le Fournisseur)

ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE ET DE SECURITE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU CAMEROUN

FOURNITURES DE BUREAU

N° article	Description détaillée de l'article	Prix Unitaire	
		(En lettres)	(En chiffres)
1	Telluromètre CA6462		
2	GPS (Global Positioning System)		
3	Pince ampèremétrique PCE-PCM 2		
4	Mesureur de la résistance de terre PCE-ERT 10		
5	Ensemble veste et pantalon, couleur bleu, avec bande fluorescente de taille (M (), L () XL (), XXL (), floqué par les initiales et Logo du MINEE et de l'UCP-PforR;		
6	Paire de chaussure sécurité taille 42 (), 43 (), 44 (); 45 () 46 () ;		
7	Gants électrique		
8	Gants de manutention		
9	Casque de sécurité de couleur blanche ;		
10	Gilet de sécurité, floqué aux initiales et logo du MINEE et de l'UCP-PforR;		

FOURNITURES DE BUREAU

N° article	Description détaillée de l'article	Prix Unitaire	
		(En lettres)	(En chiffres)
11	Ensemble De Pluie		
12	Lunette De Protection Maxpro		
13	Système d'alarme incendie		

4. Detail descriptif et quantitatif

(à remplir par le Fournisseur)

ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE ET DE SECURITE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU CAMEROUN

No	Description détaillée de l'article	Qté.	Prix Unitaire (En Francs CFA)		Prix Total	Livraison	
			Chiffres	Lettres		délai	lieu
1.	Telluromètre CA6462	2				30 jours	Les différents matériels, seront réceptionnés par l'UCP-PforR, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun.
2.	GPS (Global Positioning System)	4					
3.	Pince ampèremétrique PCE-PCM 2	4					
4.	Mesureur de la résistance de terre PCE-ERT 10	3					
5.	Ensemble veste et pantalon, couleur bleu, avec bande fluorescente de taille (M(05), L(05) XL (10), XXL(10), floqué par les initiales et Logo du MINEE et de l'UCP-PforR;	30					
6.	Paire de chaussure sécurité taille 40 (05), 42 (05), 43(05), 44 (05) ; 45(05) 46 (05)	30					
7.	Gants électrique	25					
8.	Gants de manutention	30					
9.	Casque de sécurité de couleur blanche ;	40					
10.	Gilet de sécurité, floqué aux initiales et logo du MINEE et de l'UCP-PforR;	40					
11.	Ensemble De Pluie	30					
12.	Lunette De Protection Maxpro	30					
13.	Système d'alarme incendie	05					

TOTAL HT	
TVA (19,25%)	
IR (2,2% ou 5,5%)	
NET A PAYER	
TOTAL TIC	

Délai de livraison maximum : 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer

NB : Les prospectus sont obligatoires et font partie intégrante de l'offre.



Programme de Réformes (PforR) du secteur de l'électricité au Cameroun

DC N°002/DC/MINEE/PREC-PforR/UCP/CSPM/2026 DU 2 FEV 2006

Date de remise des offres:

1. Spécifications Techniques

Dans le cadre du fonctionnement optimal de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, il est prévu l'acquisition de matériel technique et de sécurité au sein de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun. La description desdits équipements se présente ainsi qu'il suit :

MATERIEL TECHNIQUE ET DE SECURITE

Désignations	Spécifications techniques
Telluromètre CA6462	- CA6462 - Contrôleur de terre et résistivité ; - contrôleur 3 en 1 : résistivité, terre, couplage; - gamme de mesure : 0,00 à 2000Ω (3 calibres automatiques); - passage de la méthode 4 fils à la méthode 3 fils grâce à 1 barrette imperdable amovible entre E – ES; - 3 témoins de présence de défauts pour valider la mesure; - fréquence de mesure : 128Hz; - raccordement facile des piquets grâce à des bornes de couleurs repérées - grand afficheur numérique de 2000pts avec rétro-éclairage; - batterie rechargeable NiMh pour une autonomie moyenne contrôlée en permanence de 1180 mesures de 15s; - boîtier étanche IP53 avec couvercle rabattable et poignée de transport; - sécurité électrique : EN 61010 et IEC 61557; - dimensions : 273x247x127mm; - masse : 3,3kg;
GPS (Global Positioning System)	<u>CARACTERISTIQUES GENERALES:</u>

Dimensions physiques	9,19 x 18,30 x 3,27 cm
Écran tactile	Oui
Format d'affichage (largeur par hauteur)	6,48 x 10,80 cm : 12,70 cm de diagonale (5 po)
Définition d'écran (largeur par hauteur)	480 x 800 pixels
Type d'affichage	Transflectif WVGA, orientation double
Poids	410 g avec batterie lithium-ion incluse
Batterie	Batterie lithium-ion rechargeable (incluse)
Autonomie de la batterie	Mode GPS : jusqu'à 18 heures Mode Expédition : jusqu'à 330 heures Mode GPS : 10 min Suivi : jusqu'à 18 heures Mode Expédition : 30 min Suivi : jusqu'à 300 heures
Indice de résistance à l'eau	IPX7
MIL-STD-810	yes (thermal, shock, water, vibe)
Récepteur haute sensibilité	Oui
Interface	Compatible avec micro USB haut débit et NMEA 0183
Mémoire Historique	16 Go (l'espace utilisateur varie en fonction de la cartographie incluse)

CARTES ET MEMOIRES:

Cartes préchargées	Oui (TopoActive Europe)
Possibilité d'ajouter des cartes	Oui
Carte de base	Oui
Définition automatique d'itinéraires (fonction d'itinéraire virage par virage)	Oui (avec cartographie en option pour les routes détaillées)
Segments de carte	15 000
BirdsEye	Oui (directement sur l'appareil)
Inclut des caractéristiques hydrographiques détaillées (tracés littoraux, les rives des lacs et rivières, les marécages et les cours d'eau saisonniers et permanents)	Oui
Inclut des points d'intérêt avec fonction	Oui

de recherche (parcs, terrains de camping, points de vue et aires de pique-nique)	
Affiche les parcs nationaux, fédéraux et locaux, les forêts, ainsi que les parcs naturels	Oui
Capacité de stockage et puissance	Oui (carte microSD™ de 32 Go maximum)
Waypoints	10000
Tracés	250
Journal de suivi	20 000 points, 250 tracés gpx enregistrés, 300 activités fit enregistrées
Itinéraires	250, 250 points par itinéraire ; 50 points de définition automatique d'itinéraire
Connexion Rinex	Oui

CAPTEURS:

GPS	Oui
Galileo	Oui
Altimètre barométrique	Oui
Compas	Oui (3 axes avec compensation d'inclinaison)
Compas GPS (en mouvement)	Oui

FONCTIONS INTELLIGENTES QUOTIDIENNES:

Connect IQ™ (cadrons de montre, champs de données, widgets et applications téléchargeables)	Oui
Télécommande VIRB®	Oui
Compatible avec Garmin Connect™ Mobile	Oui
Météo dynamique	Oui
Smart Notifications sur l'appareil portable	Oui

FONCTIONS DE LOISIRS EN EXTERIEUR :

Navigation point à point	Oui
--------------------------	-----

Compatible BaseCamp™	Oui
Calcul de zone	Oui
Calendrier de chasse/pêche	Oui
Informations lune/soleil	Oui
Positions XERO™	Oui
Mode Geocache	Oui (chasse au trésor en temps réel)
Compatible Custom maps	Oui (500 zones de carte personnalisées)
Visionneuse JPEG	Oui
Appareil photo	Oui (8 mégapixels avec mise au point et géolocalisation automatiques)
Balise LED	Oui

FONCTIONS IN REACH:

SOS interactifs	Oui
Échange de SMS avec les numéros de portable et adresses e-mail	Oui
Échange de SMS avec d'autres appareils inReach	Oui
Échange de positions avec d'autres appareils inReach	Oui
Compatible MapShare avec suivi	
Clavier virtuel pour les messages personnalisés	

AUTRES:

Compatible avec Garmin Explore™ pour les waypoints, tracés, routes et activités	Oui
Compatible avec le site web Garmin Explore	Oui
Suivi de chien	Oui (lorsque l'appareil est couplé à un système de suivi de chiens compatible)
Connectivité sans fil	Oui (Wi-Fi®, Bluetooth®, ANT+®)

Pince
ampèremétrique
PCE-PCM 2

Pince ampèremétrique PCE-PCM 2 pince ampèremétrique jusqu'à 1500 A AC/DC / mesure de la puissance / mesure de la tension jusqu'à 1000 V / mesure de la température avec des thermo éléments / carcasse engommée robuste		
- Mesure du courant jusqu'à 1500 A	- Mesure de la température par des thermo-éléments	
- Mesure de la puissance AC/DC	- Graphique en barres digital sur l'écran	
- Mesure de la tension jusqu'à 1000 V	- Recherche des lignes de courant	
Caractéristiques techniques		
Mesure du courant DC A		
Plage de mesure	Résolution	Précision
400 A	0,01 A	± 2 % + 30 digits
1000 A	0,1 A	± 2,5 % + 30 digits
Mesure du courant A C A		
Plage de mesure	Résolution	Précision
400 A	0,01 A	± 2,5 % + 30 digits
1000 A	0,1 A	± 2,8 % + 30 digits
Avertissement :		
La précision indiquée correspond à des mesures AC A dans une plage entre 5 % et 100 % de la plage de mesure		
Mesure de la tension DC A		
Plage de mesure	Résolution	Précision
400 mV	0,01 mA	± 0,1 % + 9 digits
4 V	0,0001 V	± 0,1 % + 4 digits
40 V	0,001 V	± 0,1 % + 4 digits
400 V	0,01 V	± 0,1 % + 4 digits
1000 V	0,1 V	± 0,5 % + 4 digits
Mesure de la tension (AC V, 50... 100 Hz)		
Plage de mesure	Résolution	Précision
400 mV	0,01 mV	± 0,3 % + 9 digits à 50 / 60 Hz

4 V	0,0001 V	± 1 % + 30 digits
40 V	0,001 V	± 1 % + 30 digits
400 V	0,01 V	± 1 % + 30 digits
750 V	0,1 V	± 1 % + 30 digits
Avertissement : La précision indiquée correspond à des mesures AC A dans une plage entre 5 % et 100 % de la plage de mesure		
Mesure de la puissance DC kW (0 à 600 V, 0 à 1500 A)		
Plage de mesure	Résolution	Précision
900 kW	0,1	± 2,8 % + 10 digits
Mesure de la puissance (0 à 600 V, 0 à 1500 A)		
Plage de mesure	Résolution	Précision
900 kW	0,1	± 3 % + 10 digits
Avertissement : La précision indiquée correspond à des mesures AC A dans une plage entre 5 % et 100 % de la plage de mesure		
Mesure de la résistance		
Plage de mesure	Résolution	Précision
400 Ω	0,01	± 0,5 % + 9 digits
4 kΩ	0,0001	± 1 % + 4 digits
40 kΩ	0,001	± 1 % + 4 digits
400 kΩ	0,01	± 1 % + 4 digits
4 MΩ	0,0001	± 2 % + 10 digits
40 MΩ	0,001	± 3 % + 10 digits
Mesure de la capacité		
Plage de mesure	Résolution	Précision
400 nF	0,01	± 3,5 % + 40 digits
4000 nF	0,1	± 3,5 % + 10 digits
40 μF	0,001	± 3,5 % + 10 digits
400 μF	0,01	± 3,5 % + 10 digits
4 mF	0,0001	± 5 % + 10

		digits
20 mF	0,001	± 5 % + 10 digits
420 mF	0,001	non indiqués
Mesure de fréquence		
Plage de mesure	Résolution	Précision
40 Hz	0,001	± 0,3 % + 2 digits
400 Hz	0,01	
4 kHz	0,0001	
40 kHz	0,001	
400 kHz	0,01	
4 MHz	0,0001	
40 MHz	0,001	
Cycle de travail		
Plage de mesure	Résolution	Précision
10... 95 %	0,1	± 1 % + 2 digits de la valeur de mesure
Température		
Plage de mesure	Résolution	Précision
-100... 1000 °C	0,1	± 1 % + 2,5 °C de la valeur de mesure
Caractéristiques techniques générales		
Diamètre du conducteur	max. 52 mm	
Ecran	deux lignes 40.000 / 4.00	
Impédance d'entrée	10 MΩ	
Largeur de bande AC (AC A / AC V)	50... 400 Hz	
Mesure AC	Valeur effective réelle	
Conditions d'usage	5... 40 °C max. 80 % H.r. à 31 °C	
Conditions de stockage	-20... 60 °C max. 80 % H.r.	
Alimentation	batterie de 9 V	
Déconnexion automatique	après environ 30 minutes	
Dimensions (largeur x hauteur x profondeur)	294 x 105 x 47 mm	
Poids	536 g	
Sécurité	IEC 1010-1, EN 61010-1, CAT III	

**Mesureur de la
résistance de terre
PCE-ERT 10**

Mesureur de la résistance de terre PCE-ERT 10

Mesure de la résistance de terre jusqu'à 2000 Ω / avec une mesure de la tension de terre / CAT III 1000 V / avec une remise à zéro / grand écran LCD / les piquettes sont incluses dans la livraison

- Méthode de mesure à trois conducteurs
- La résistance de terre se détermine dans trois plages de mesure jusqu'à 2000 Ω
- Mesure de la tension de terre jusqu'à 200 V
- Indication de la tension de la batterie sur un grand écran LCD
- Possibilité de remise à zéro
- Mesure de la tension alternative et continu
- Tous les accessoires se gardent aussi dans la pochette de transport
- Les piquettes sont incluses
- CAT III 1000V

Caractéristiques techniques

Plages de mesure	Isolement de terre Tension de terre Tension continue Tension alternative Résistance	20 Ω / 200 Ω / 2000 Ω 200 V 1000 V 750 V (40 Hz - 400 Hz) 200 k Ω
Résolution	Isolement de terre Tension de terre Tension continue Tension alternative Résistance	0,01 Ω / 0,1 Ω / 1 Ω 0,1 V 1 V 1 V 0,1 k Ω
Précision	Isolement de terre Tension de terre Tension continue Tension alternative Résistance	$\pm(2 \% + 10 \text{ digits}) / \pm(2 \% + 3 \text{ digits})$ / $\pm(2 \% + 3 \text{ digits})$ $\pm(3 \% + 3 \text{ digits})$ $\pm(0,8 \% + 3 \text{ digits})$ $\pm(1,2 \% + 10 \text{ digits})$ $\pm(1 \% + 2 \text{ digits})$
Part de mesure		2,5 / seconde
Ecran		écran LCD à illumination de fond
Alimentation		6 x piles de 1,5 V AA
Conditions environnementales		0... 40 °C / <80 % H.r.
Dimensions		200 x 92 x 50 mm
Poids		700 g
Réglementations		IEC10101, CAT III 1000 V

Ensemble veste et pantalon, couleur bleu, avec bande fluorescente de taille (M(05), L(05) XL (05), XXL(05), floqué par les initiales et Logo du MINEE et de l'UCP-PforR;	Ensemble veste et pantalon, couleur bleu, avec bande fluorescente de taille (M(05), L(05) XL (05), XXL(05), floqué par les initiales et Logo du MINEE et de l'UCP-PforR;
Paire de chaussure sécurité taille 42 (04), 43(05), 44 (05) ; 45(04) 46(02) ;	Cuir grainé hydrofuge résistant aux hydrocarbures et imperméable. Très flexible, respirant Doublure Mesh Space 3D permettant une excellente respirabilité Carbon-light : Embout polycarbonate. Q-Flex : Semelle intercalaire non métallique. Offre une bonne isolation thermique. Semelle de propreté amovible, antistatique et confortable. Très bonne adhérence Chaussant large pour plus de confort S3 : Arrière fermé, propriétés antistatiques, absorption du choc au talon, résistance à l'eau, huiles et produits pétroliers, résistance à la perforation, semelle à crampons. SRC : Glisse : sol d'essai céramique et acier. Lubrifiant : Eau, détergent et glycérine
Gants électrique	tricot sans couture en HPPE+Obres minérales +Nylon+Spandex gris chiné de jauge enduction de la paule en micro-mousse de nitrile noire.Enduction de la paume en micro-mousse de nitrile noir. souplesse Dextérité confort Protege-artère
Gants de manutention	*GANT DE MANUTENTION EN CROÛTE DE VACHETTE GRISE *RENFORT EN CROÛTE VERTE SUR LA PAUME, L'INDEX ET LE POUCE *PAUME DOUBLÉE COTON *DOS EN TOILE VERTE *MANCHETTE EN TOILE FORTE VERTE *PROTEGE-ARTÈRE *SOLIDITÉ *PAUME RENFORCÉE *CONFORT *PROTÈGE-ARTÈRE
Casque de sécurité de couleur blanche ;	Coiffe en polyéthylène Lunettes VISIOCEANIC moulées en polycarbonate incolore Protection de la tête pour industrie bâtiment et travaux publics Avantages du produit • Traçabilité : date de fabrication et identification du lot mentionnées sous la visière du casque.

	• Excellente résistance aux chocs et à la pénétration.
Gilet de sécurité, floqué aux initiales et logo du MINEE et de l'UCP-PforR;	• Travaux d'extérieur • Milieux sombres • Travaux de nuit • Fermeture ajustable • Marquage possible • Légèreté
Ensemble De Pluie	• Haute-Visibilité de qualité • Protège de la pluie et du vent Conçue pour que l'utilisateur soit visible et en sécurité pendant les intempéries pantalon est ultraléger pratique et imperméable. Il peut être porté par-dessus un pantalon de travail Imperméable Cousus et soudés Capuche intégrées Serrage aux extrémités Dos ventile Marquage possible Souplesse
Lunette De Protection Maxpro	- Elle offre le confort d'une lunette et l'étanchéité d'une lunette-masque grâce à la mousse amovible. - Elle peut aussi se porter avec un bandeau ou des branches classiques. FLUO - Protection sur les côtés - Traitement anti rayures - Légèreté - Anti UV - Confort Solidité

Système d'alarme incendie

• Spécifications techniques :

- Protocole DMTech
- Certifié : Selon EN 54-5, EN 54-7 et EN 54-17
- Indication LED : Visibilité à 360°
- Isolateur intégré : Modèle D9000A1-A1R1A1S
- Tension d'alimentation de la centrale : FP9000A 18-30VDC
- Consommation :
 - Consommation de courant en mode Duty : 500µA / 28VDC
 - Consommation de courant en. avec communication 2.0mA
- Courant maximum en mode alarme : Sonne RI 2.0 mA
- Fils de connexion : 0,5 mm² - 2.0 mm²
- Température de fonctionnement : -10 °C à +65 °C
- Résistance à l'humidité relative : 93 ± 3% à 40 °C
- Degré de protection : IP40
- Assemblage : Avec la base B9000A
- Poids (avec base) : ~ 100g
- Dimensions (avec socle) : Ø100x52mm
- Matière : (Plastique) ABS

NB :

- ✓ Les prospectus sont obligatoires et font partie intégrante de l'offre;
- ✓ L'absence ou la non-conformité d'un prospectus aux spécifications indiquées dans la Demande de Cotation est éliminatoire.

2. Lettre de marché

Aux termes de la consultation No/ 2026 intervenue le _____ jour de _____ 20 _____ entre [nom de l'Acheteur] (ci-après désignée comme « l'Acheteur ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part:

ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, l'acquisition du matériel technique et de sécurité au sein de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à [prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIVIT:

1. Les documents ci après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché:
 - (a) La demande de cotations des prix envoyée au Fournisseur ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire] et ;
 - (c) Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :

100 % du prix total après livraison et réception des équipements jugées conformes par la Commission de Réception composée ainsi qu'il suit :

 - **Président :** Le Coordonnateur de l'UCP-PforR ou son représentant ;
 - **Membres :**
 - Le Responsable Administratif et Financier de l'UCP-PforR ou son représentant ;
 - Le Spécialiste en Passation des Marchés l'UCP-PforR ;
 - Le Comptable matière placé auprès de l'UCP-PforR ;
 - **Observateur :** Le représentant du Ministère des Marchés Publics ;
 - **Rapporteur :** L'Assistant Opérationnel du Programme ;
 - **Invité :** Le Fournisseur.
4. LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois du Cameroun, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour le Fournisseur)

Programme de Réformes (PforR) du secteur de l'électricité au Cameroun

DC N°002/DC/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 DU 12 FEV 2026

Date de remise des offres:

3. Tableau de comparaison des cotations

N°	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Total TTC et HT	Remarques
			oui	non	délai	lieu		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Membres de la Commission :

Nom	Fonction	Signature
-----	----------	-----------